

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 149 (2004)  
**Heft:** 5

**Vereinsnachrichten:** SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société suisse des officiers = SSU : Societa svizzera degli ufficiali

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Le programme d'activité de la SSO 2004

La SSO veut maintenir et consolider sa forte position d'acteur et d'interlocuteur critique, constructif et crédible dans le domaine de la politique de sécurité et de défense. Elle veut veiller sur les réformes de l'armée et appuyer les transformations structurelles au sein des organisations militaires. Elle veut demeurer un interlocuteur pour les officiers de toutes générations et renforcer sa position comme son image à l'extérieur.

### La phase de transformation de l'armée

Il en va surtout de la crédibilité et de la fiabilité de notre armée. En premier lieu, il faut que soient introduites les innovations en matière d'instruction. La SSO compte sur la réalisation de ses thèses sur l'instruction de base (écoles de recrues), rédigées en automne 2003 et soumises au commandement de l'armée. Afin que cette réalisation soit possible, nous avons besoin d'un personnel d'instruction adéquat qui réponde aux critères de quantité et de qualité. Prenant en considération la planification financière, nous nous engagerons donc pour davantage de possibilités professionnelles pour les cadres de carrière, en complément et en renforcement du rôle des cadres de milice.

La gestion du temps consacré à l'engagement (engagements subsidiaires pour la sauvegarde des conditions d'existence) et à l'instruction (polyvalence) est devenu critique, conséquence de décisions prématurées de la part

du Conseil fédéral sur le projet USIS (Réexamen du système de sûreté intérieure de la Suisse). Nous ne mettons pas en question une armée orientée sur l'engagement, mais nous avons demandé une série d'améliorations à la situation actuelle, notamment l'observation d'un rythme juste entre engagement et instruction, c'est-à-dire un rapport de 3 : 1. Il est très important d'augmenter aussi rapidement que possible le nombre de militaires en service long, parce que c'est de ce facteur que dépendra la qualité de l'instruction des formations en cours de répétition. Il faudra donc perfectionner le modèle des militaires en service long ainsi que la planification des engagements qui les concernent

### Evolution de l'armée

L'armée doit être capable de réagir lors de changements des conditions-cadres sociales, politico-sécuritaires, financières ou liées à de nouvelles menaces. Plus les moyens financiers sont limités, cette possibilité devient déterminante. Les justes priorités par rapport aux inves-

tissements de l'armée auront de l'influence sur plus d'une génération de militaires. La SSO veut intervenir dans la planification financière à long terme et prévenir d'autres réductions du budget de la défense.

Les priorités par rapport aux tâches de l'armée résultent, d'une part de la situation actuelle, d'autre part des conditions susmentionnées (rapport entre engagement et instruction, priorités financières). Dans les débats touchant à ces questions, la SSO s'engage pour une armée polyvalente. Le deuxième facteur-clé concerne le personnel de milice ainsi que le personnel de carrière. Actuellement, nous ne disposons pas d'une stratégie en matière de politique du personnel visant à une planification opérative dans ce domaine. Les défis politico-sécuritaires ne peuvent être maîtrisés qu'en coopération avec des autorités civiles ou avec des partenaires étrangers. Il faut en tenir compte dans l'instruction des cadres et l'instruction en formation; il faut aussi optimiser les bases visant à une coopération internationale dans le domaine de l'instruction.



SOG

SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO

SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

SSU

SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

Le *controlling* est un instrument important à tous les échelons, aussi aux échelons supérieurs de l'armée et de la politique. Pour la première fois, un tel instrument a été intégré dans la loi militaire. La conception des processus aura lieu en 2004. Si la SSO veut exercer de l'influence dans ce domaine, elle doit intervenir immédiatement.

## Communication, politique interne et organes de publication

Toute organisation qui évolue a besoin d'une communication de haut niveau entre les forces internes et externes. Le DDPS et le commandement de l'armée ainsi que la SSO doivent se préparer à ce nouveau défi. Cela signifie un engagement permanent. A ce propos, de grands progrès ont été constatés, surtout en raison des entretiens réguliers à Berne.

La révision des statuts de la SSO en 2003 assure davantage de flexibilité pour ses sections tout en maintenant l'accent sur les officiers de l'armée comme valeur de référence. Il s'agira d'évaluer les résultats de ces révisions, le cas échéant, d'apporter des modifications au concept.

L'armée devient plus jeune et cela induit une situation nouvelle. Des officiers incorporés dans l'armée active côtoient des camarades beaucoup plus âgés ou de jeunes officiers de la réserve.

Ils ont tous des intérêts différents. Les sections doivent offrir un programme qui serve de lien entre les générations, une tâche civique très importante. La SSO ne veut jouer qu'un rôle de coordination, notamment en ce qui concerne le recrutement de jeunes officiers. Les deux séminaires pour jeunes officiers des 12 et 13 novembre 2004 à Lucerne, des 19 et 20 novembre 2004 à Montreux seront consacrés à cet objectif. En outre, un séminaire pour officiers de milice aura lieu en octobre à Lucerne (organisé par le commandement de l'école centrale en collaboration avec la SSO).

Les trois périodiques militaires des sociétés d'officiers sont soumises à une triple pression. Elle résulte du recul du nombre des abonnés à cause des problèmes structurels susmentionnés, de la situation toujours plus difficile par rapport aux annonces publicitaires, de l'accroissement continu des exigences des lecteurs quant à la qualité. Toutes les parties concernées sont d'accord sur la nécessité de publications militaires pour les trois régions linguistiques; des revues mixtes ou de simples traductions signifieraient un appauvrissement du patrimoine culturel militaire.

## Activités hors du service

L'ordonnance sur les activités hors du service doit être adaptée

à un modèle de contrat de prestations. La SSO veut contribuer à l'élaboration de solutions appropriées. L'accent des activités hors du service est mis sur les sections. La SSO, en tant qu'association faîtière, s'engage dans les domaines suivants: information de ses membres et des responsables de l'armée, organisation de séminaires, coopération internationale.

La Commission internationale de la SSO se concentre sur la coopération multilatérale dans le cadre de la Confédération interalliée des officiers de réserve (CIOR) et de l'Initiative Gaming. La Confédération interalliée des officiers médicaux de réserve (CIOMR) et ses congrès de spécialistes sont également importants pour nous. La médecine militaire du passé ne peut pas être comparée aux exigences des patients d'une force moderne de réservistes lors d'un engagement. Pour la Suisse, il est important de pouvoir approfondir ses connaissances en matière de médecine militaire.

La Suisse présidera l'Initiative Gaming durant les années 2004 et 2005. Le Secrétariat général restera sous la responsabilité de la Société des officiers d'Autriche. Entre-temps, quelques Etats membres ont décidé de professionnaliser leurs forces armées ou d'adhérer à l'OTAN. Cela signifie une nouvelle situation pour l'Initiative Gaming et ses principes fondamentaux, qui devront être évalués sous un nouvel aspect.